

Au 2^e trimestre 2026, le taux de chômage atteint son plus haut niveau depuis près de 6 ans en Normandie

Insee Flash Normandie • n° 160 • Septembre 2026

Au 2^e trimestre 2026, le taux de chômage atteint 7,9 % en Normandie, en hausse de 0,2 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an. C'est son plus haut niveau depuis l'été 2020. Il reste légèrement inférieur au niveau observé en France métropolitaine (8,1 %, +0,8 point sur un an). La Manche demeure le département normand le moins touché par le chômage et la Seine-Maritime enregistre toujours le taux de chômage le plus élevé. La hausse touche plus ou moins fortement toutes les zones d'emploi, à l'exception d'Argentan, de Vire Normandie et de Cherbourg-en-Cotentin.

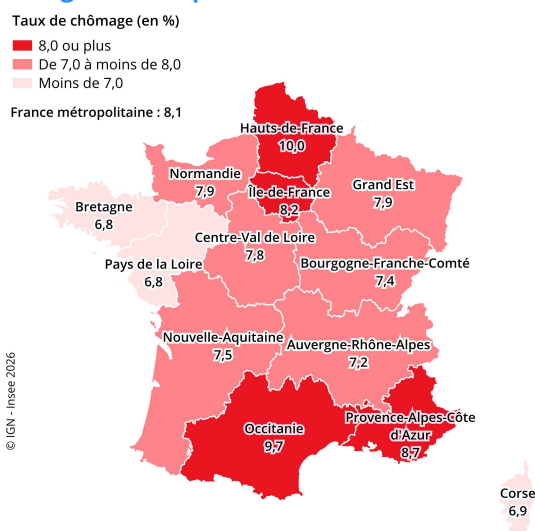
Au 2^e trimestre 2026, le taux de chômage normand de nouveau en hausse

Le **taux de chômage** poursuit sa hausse en Normandie lors du 2^e trimestre 2026 et s'établit à 7,9 % de la population active (+0,2 point par rapport au trimestre précédent ► [figure 1](#)). Il atteint son plus haut niveau depuis le 3^e trimestre 2020 (le 4^e trimestre 2019 hors période Covid). Cependant, il reste inférieur au niveau observé en France métropolitaine (8,1 %) où, comme dans la majorité des régions, il augmente également. Le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France sont confrontés à une hausse légèrement plus prononcée (+0,3 point) alors qu'une relative stabilité est observée en Bourgogne-Franche-Comté, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,1 point). La Normandie demeure la cinquième région la plus touchée par le chômage avec le Grand Est, derrière l'Île-de-France (8,2 %) et devant le Centre-Val de Loire (7,8 %). La Bretagne et les Pays de la Loire restent les deux régions les moins affectées par le chômage, les Hauts-de-France est toujours la plus touchée.

Sur un an, le chômage progresse nettement dans la région...

Par rapport au 2^e trimestre 2025, le taux de chômage augmente de manière prononcée, en Normandie comme en France métropolitaine (+0,7 point et +0,8 point ► [figure 2](#)). Dans la région, les hausses observées dans le Calvados et la Seine-Maritime se situent dans la moyenne régionale. La progression est légèrement plus modérée dans l'Eure et dans l'Orne (+0,6 point). Avec un taux de 5,7 %, en augmentation de 0,4 point, la Manche reste le département normand le moins touché par le chômage. Il figure de nouveau parmi les trois départements français les moins affectés, derrière le Cantal (4,8 %) et la Lozère (5,0 %). Le Calvados (7,5 %) se situe au 38^e rang, devant l'Eure (7,7 %; 46^e rang) et l'Orne (7,8 %; 51^e rang). Avec 9,0 % de la population active au chômage, la Seine-Maritime demeure le département normand le plus affecté par le chômage et se place au 79^e rang national.

► 1. Taux de chômage au 2^e trimestre 2026 par région métropolitaine



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 2. Taux de chômage au 2^e trimestre 2026 dans les départements normands

Territoire	Taux de chômage au 2 ^e trimestre (en %)		Évolution sur 1 an (en point)
	2026	2025	
Calvados	7,5	6,8	0,7
Eure	7,7	7,1	0,6
Manche	5,7	5,3	0,4
Orne	7,8	7,2	0,6
Seine-Maritime	9,0	8,3	0,7
Normandie	7,9	7,2	0,7
France métropolitaine	8,1	7,3	0,8

Notes : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

... et dans la quasi-totalité des zones d'emploi normandes

Les **zones d'emploi** de la Manche présentent toujours les taux de chômage les plus faibles de Normandie, de 5,2 % à Avranches à 6,1 % à Coutances ► **figure 3**. Seule la zone d'emploi de Granville présente un taux nettement supérieur qui atteint 7,0 %. Au centre de la région, les zones d'emploi d'Honfleur Pont-Audemer (6,4 %) et de Lisieux (6,5 %) restent relativement épargnées.

À l'inverse, l'est de la Normandie et la vallée de Seine concentrent toujours les zones d'emploi les plus affectées par le chômage, notamment à Évreux (8,5 %), L'Aigle (8,7 %) ou à Rouen (9,4 %). Le Havre affiche de nouveau le taux de chômage le plus élevé de la région (9,8 %).

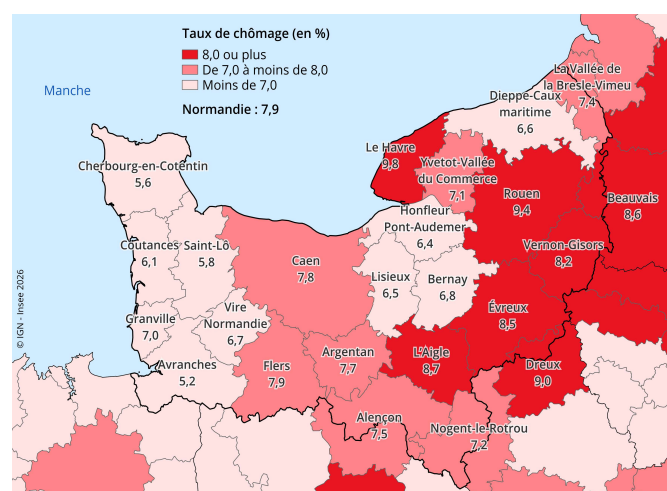
Sur un an, le taux de chômage progresse dans la quasi-totalité des zones d'emploi normandes ► **figure 4**. La zone de L'Aigle (+1,0 point) et celles situées autour de quatre des cinq plus grandes villes normandes (Le Havre, Rouen, Caen, Évreux) sont davantage touchées. À l'opposé, le taux de chômage est stable ou quasi stable dans les zones d'emploi d'Argentan, de Vire Normandie (+0,1 point) et de Cherbourg-en-Cotentin (+0,2 point). ●

Thomas Balcone, Marius Vincclair (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

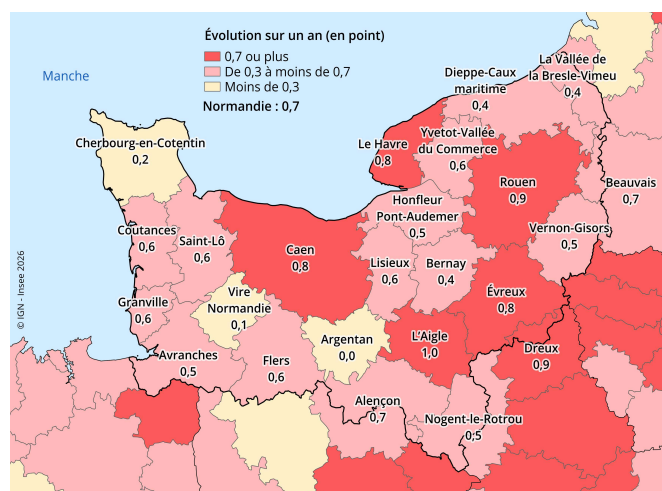
► 3. Taux de chômage au 2^e trimestre 2026 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 4. Évolution du taux de chômage au 2^e trimestre 2026 par rapport au 2^e trimestre 2025



Note : Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► Sources

Les données sont issues des [taux de chômage localisés](#). Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des inscrits à France travail pour la ventilation géographique.

► Pour en savoir plus

- « Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage augmente de 0,2 point et atteint 8,3 % », Informations rapides n° 192, août 2026.
- Alleaume F., Panchout J., « Au 1^{er} trimestre 2026, le taux de chômage est en hausse et atteint 7,7 % en Normandie », Insee Flash Normandie n° 159, juin 2026.
- Alleaume F., Le Mains L., Panchout J., « L'économie normande au ralenti en 2025 », Insee Conjoncture Normandie n° 52, avril 2026.

► Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Un **chômeur au sens du BIT** (Bureau international du travail) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

